



Europäisches Patentamt
European Patent Office
Office européen des brevets

⑪ Numéro de publication:

0 215 519
A2

⑫

DEMANDE DE BREVET EUROPEEN

㉑ Numéro de dépôt: 86201537.7

㉑ Int. Cl. 4: A61H 7/00 , A61H 23/00 ,
A61H 23/02

㉒ Date de dépôt: 08.09.86

㉓ Priorité: 20.09.85 LU 86084

㉑ Demandeur: FACO S.A.
12, rue du Crucifix
B-4400 Herstal(BE)

㉔ Date de publication de la demande:
25.03.87 Bulletin 87/13

㉒ Inventeur: Smal, Henri
rue des Mésanges 10
B-4510 Blegny(BE)

㉕ Etats contractants désignés:
AT BE CH DE FR GB IT LI NL SE

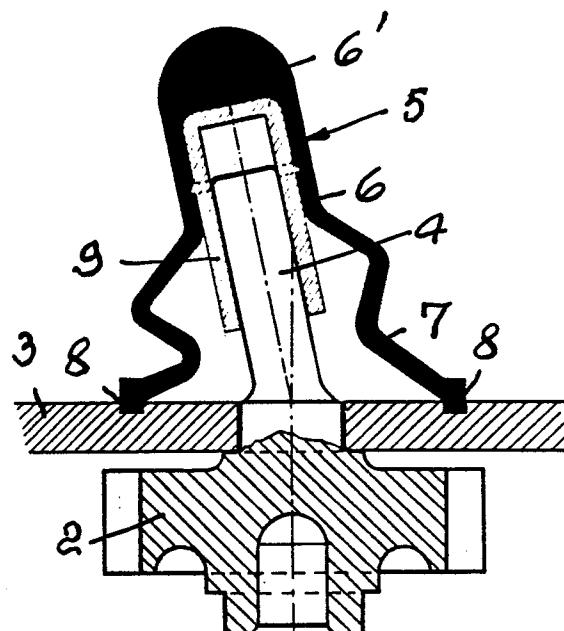
㉔ Mandataire: Dellicour, Paul
Office de Brevets E. Dellicour rue Fabry
18/012
B-4000 Liège(BE)

㉖ Appareil de massage électrique.

㉗ L'appareil est du type dans lequel plusieurs doigts (4) s'écartent et se rapprochent successivement les uns des autres. Les doigts (4) sont recouverts chacun d'un capuchon (5) élastique à sommet arrondi.

Le capuchon est constitué d'une partie cylindrique (6) et d'une base en forme de soufflet (7), une douille (9) en matière rigide étant fixée dans la partie cylindrique (6) du capuchon (5) en étant susceptible de tourner et de coulisser sur son doigt (4).

FIG.2



EP 0 215 519 A2

Appareil de massage électrique

La présente invention est relative à un appareil de massage électrique, dont le principe consiste en plusieurs doigts, qui s'écartent et se rapprochent successivement les uns des autres.

Ces déplacements des doigts sont engendrés par un train d'engrenages entraînés par un moteur par l'intermédiaire d'un réducteur. Avec ces appareils on obtient des mouvements d'amplitude et de fréquence compatibles avec la physiologie humaine en opposition avec les dispositifs vibrants agressifs et mal acceptés.

L'objet de la présente invention est de réaliser un appareil de massage électrique du type décrit ci-dessus, dans lequel les doigts sont conformés de manière à éviter l'effet de friction provoqué par la rotation des doigts sur eux-mêmes et en plus à s'adapter à la forme concave ou convexe des endroits du corps à masser.

Un appareil de massage conforme à l'invention est par suite caractérisé en ce que les doigts sont recouverts chacun d'un capuchon élastique, dont le sommet est arrondi.

Suivant l'invention le capuchon est constitué d'une partie cylindrique, se terminant par un sommet arrondi, et d'une base en forme de soufflet.

Encore suivant l'invention, dans la partie cylindrique du capuchon est fixée une douille en matière rigide, susceptible de tourner et de coulisser sur son doigt.

Pour mieux faire comprendre l'invention celle-ci est décrite maintenant avec plus de détails sur la base du dessin annexé, à titre d'exemple uniquement, montrant en :

Figure 1 une vue en perspective de l'organe de support et des doigts d'un appareil de massage électrique du type décrit, avec découpe dans le plateau supérieur ;

Figure 2 une coupe à travers le plateau supérieur perforé à l'endroit d'un doigt, montrant le recouvrement de celui-ci suivant l'invention, et

Figure 3 un éclaté de la coupe de figure 2.

Un appareil de massage électrique du type décrit ci-dessus et représenté au dessin schématiquement en figure 1 est constitué d'un organe de support formé d'un plateau double, c'est-à-dire un plateau inférieur 1 portant un train d'engrenages cylindriques 2 à axe vertical reliés à un organe d'entraînement extérieur (non représenté) et un plateau supérieur 3 perforé pour permettre le passage en saillie de doigts 4, constitués de broches solidaires chacune d'un engrenage 2 et inclinées par rapport à l'axe de rotation dudit engrenage, de telle façon que leurs sommets 4' réalisent des mouvements d'écartement et de rapprochement successifs.

L'organe de recouvrement des doigts 4 réalisé suivant l'invention est un capuchon 5 en matière souple et élastique, constitué d'une partie cylindrique 6 se terminant par un sommet arrondi 6', pour assurer une action efficace et agréable, et d'un soufflet 7 à sa base, ancré en 8 dans la face supérieure du plateau supérieur 3, de manière à empêcher une rotation dudit capuchon sur lui-même. Au lieu qu'il le soit du fait de sa matière, le capuchon peut être rendu élastique par tout moyen ou tout organe approprié.

Dans la partie cylindrique 6 est fixée une douille 9 en matière rigide, susceptible de tourner et de coulisser sur la broche ou doigt 4 solidaire de l'engrenage 2.

La conformation élastique des capuchons 5 suivant l'invention permet à ceux-ci à la fois de décrire un mouvement circulaire à leur sommet sans tourner sur eux-mêmes et de coulisser axialement sur la broche 4 avec un effet de ressort assuré par l'élasticité et, ainsi, de s'adapter à la forme concave ou convexe des endroits du corps à masser.

25

Revendications

1. Appareil de massage électrique, du type dans lequel plusieurs doigts (4) s'écartent et se rapprochent successivement les uns des autres, caractérisé en ce que les doigts (4) sont recouverts chacun d'un capuchon (5) élastique à sommet arrondi.

2. Appareil de massage électrique suivant la revendication 1, caractérisé en ce que le capuchon (5) est constitué d'une partie cylindrique (6), se terminant par un sommet arrondi (6'), et d'une base en forme de soufflet (7).

3. Appareil de massage électrique suivant la revendication 1, caractérisé en ce que le capuchon est rendu élastique par la matière dont il est constitué.

4. Appareil de massage électrique suivant la revendication 1, caractérisé en ce que le capuchon est rendu élastique par l'intermédiaire d'un agent élastique approprié.

5. Appareil de massage électrique suivant l'une quelconque des revendications 1 à 4, caractérisé en ce que dans la partie cylindrique (6) du capuchon (5) est fixée une douille (9) en matière rigide susceptible de tourner et de coulisser sur son doigt (4).

6. Appareil de massage électrique suivant la revendication 2, caractérisé en ce que la base (7) du capuchon (5) est ancrée (en 8) dans l'organe de support (3).

5

10

15

20

25

30

35

40

45

50

55

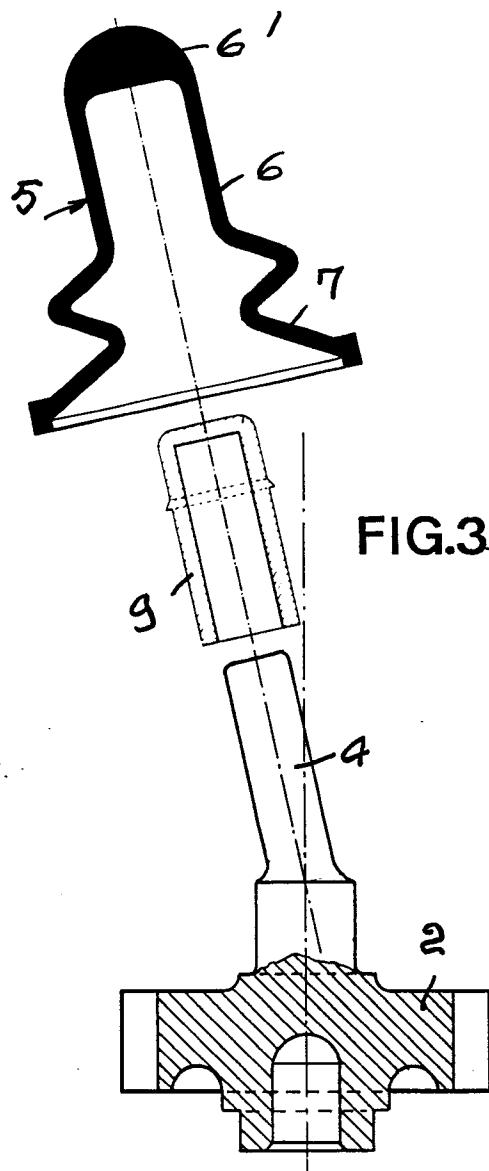


FIG.2

